



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22088899

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

14 JUL. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0472 610 229**

Nom

(en entier) : **BUYSSE & CO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue du Haute, 97/1 - 6223 WAGNELEE**

Objet de l'acte : Nomination

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire des administrateurs, tenue au siège social en date du 29 juin 2022

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur BUSIAU Jordan, représentant permanent de la société GROUND CONCEPT SNC, administrateur

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Nomination
2. Divers

DELIBERATIONS-RESOLUTIONS

Il est donné lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration.

Après discussion, l'assemblée, à l'unanimité des voix :

1-Acte la nomination de Monsieur HOEBEKE Antoon en tant que représentant permanent de la SNC GROUND CONCEPT - BE 0630-744-181 – rue du Fond Cattelain, 2 à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT à la date de ce 29 juin 2022.

2-Aucun point divers n'est abordé

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

GROUND CONCEPT SNC
Administrateur
Représentée par BUSIAU Jordan

GROUND CONCEPT SNC
Administrateur
Représentée par HOEBEKE Antoon

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).